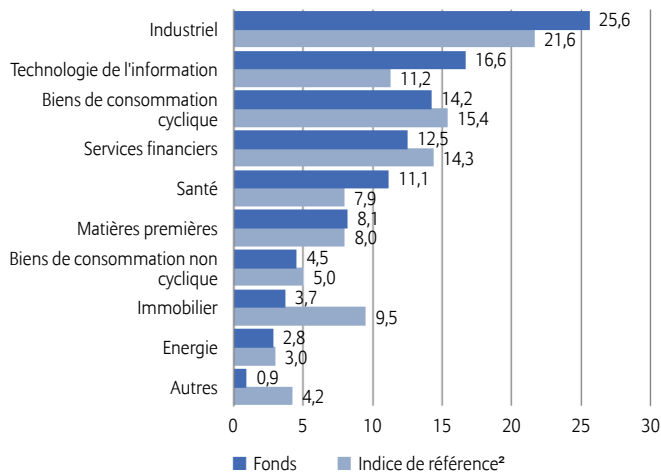




## Structure du portefeuille

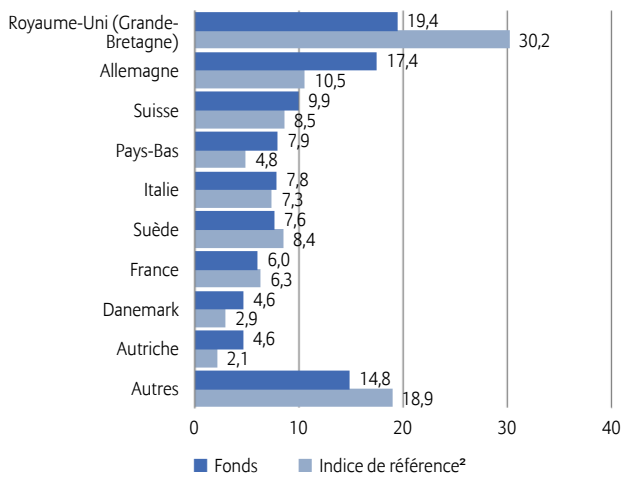
### Répartition sectorielle (%)



### Principaux titres (en % de la valeur de marché)

AMBU A/S-B	2,23
JENOPTIK AG	2,12
ASOS PLC	1,94
ALLIANZ SECURICASH SRI-W	1,79
INTERROLL HOLDING AG-REG	1,79
FISCHER (GEORG)-REG	1,73
CANCOM SE	1,70
SENIOR PLC	1,69
FINCOBANK SPA EQ0000000019705819	1,68
VAT GROUP AG	1,67
<b>Total</b>	<b>18,34</b>

### Répartition géographique (%)



## Opportunités

- + Potentiel de rendement élevé des actions à long terme.
- + Investissements sur le marché boursier européen.
- + Les petites et moyennes capitalisations performant mieux à certaines périodes.
- + Large diversification parmi un grand nombre de titres.
- + Possibilité de rendements supplémentaires via l'analyse de titres individuels et une gestion active.

## Risques

- Actions fort volatiles, risque de pertes. La volatilité de la valeur unitaire du fonds peut fortement augmenter.
- Sous-performance du marché boursier européen possible.
- Les petites et moyennes capitalisations performant moins bien à certaines périodes.
- Potentiel limité du rendement de titres individuels.
- Succès non garanti de l'analyse des titres individuels et de la gestion active.

## Informations clés du fonds sous-jacent<sup>3</sup>

Indice de référence <sup>2</sup>	MSCI Europe Small Cap Total Return (Net)
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH
Date de création	15/09/2009



## Gestionnaire de fonds

Heinrich Ey  
(depuis le 01/09/2016)

## Commentaire du gestionnaire

En janvier, la sélection de titres a contribué à travers l'ensemble des secteurs, à l'exception de la santé. De la même manière, la sélection de titres s'est avérée profitable au sein de l'ensemble des pays, hormis l'Irlande et l'Espagne. Ainsi, neuf des dix principales surpondérations du portefeuille ont contribué positivement à la performance. L'allocation sectorielle a également bénéficié à la performance sur l'ensemble des secteurs, à l'exception de la petite contribution négative de notre sous-pondération de la finance. L'allocation géographique s'est également avérée profitable, grâce à notre sous-pondération du Royaume-Uni et notre surpondération de l'Allemagne. Sur le plan individuel, nous avons principalement bénéficié de nos positions sur Jenoptik (Allemagne), Yoox Net-A-Porter (Italie), qui a fait l'objet d'une offre d'achat de Richemont, et Ambu (Danemark). En revanche, nos positions sur NetEnt (Suède), Dalata (Irlande) et Korian (France) ont été les plus pénalisantes. En janvier, nous avons soldé nos positions sur Wallenstam (Suède) et Fugro (Pays-Bas), et avons également initié une nouvelle position sur Blue Prism Group (Royaume-Uni).

## Remarques importantes

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
  - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, [info@ombudsman.as](mailto:info@ombudsman.as),
  - Allianz Benelux s.a. par mail à [plaintes@allianz.be](mailto:plaintes@allianz.be) ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

<sup>1</sup> Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

<sup>2</sup> Historique de l'Indice de référence : jusqu'au 30.01.2013 HSBC Smaller European Companies (Royaume-Uni compris) Total Return

<sup>3</sup> Toutes les données de performance relatives à Allianz Europe Small Cap Equity - EUR avant la date de lancement du 05/06/2012 se rapportent à un autre fonds avec un objectif d'investissement identique dont les actifs sont gérés par le même gestionnaire de fonds, à savoir Allianz Small Cap Europa qui a été lancé le 15/09/2009 et a fusionné avec Allianz Europe Small Cap Equity le 24/07/2012. Cela ne signifie pas qu'Allianz Europe Small Cap Equity - EUR aurait bénéficié d'une performance similaire s'il avait été lancé à la même date. Les performances du passé ne constituent pas une garantie pour l'avenir. Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Allianz Global Investors GmbH, Luxembourg Branch, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. GmbH aux capitaux propres de 49.900.700 €. HRB (registre de commerce) 9340 - Frankfurt am Main. 6A, route de Trèves – L-2633 Senningerberg, Luxembourg – Tél. : +35 2 463 463 - 1. [www.allianzgi.com](http://www.allianzgi.com)

